LE THÔNÉSIEN

Rédacteur responsable: Georges Boujon, 41j, route d'Ambilly, 1226 Thônex — Imprimerie du Journal de Genève

Organe de l'Association libérale de Thônex **Avril 1983**

Elections du Conseil administratif: 22-23-24 avril 1983

LE CANDIDAT LIBÉRAL

Roger SCHORER, né en 1932, marié, père d'un enfant, cadet d'une famille modeste attachée aux traditions.

Ecoles à Thônex et en ville de Genève. Il entre comme facteur d'exprès aux PTT en 1947, afin de financer des études commerciales. Il crée en 1959 sa propre entreprise spécialisée dans l'exportation de produits suisses; aidé en cela par son épouse qui partage également ses goûts pour la musique et les sports. Il a été président d'un club de montagne.

Passionné de football, Roger SCHORER a été membre du comité du Club sportif chênois, puis président de la section «Juniors», charge qu'il a dû abandonner après sa nomination au comité de la Chambre de la Ligue nationale de football à Berne où il siège actuellement.

En 1981, il a été élu par le Conseil d'Etat vice-président de la Commission d'administration de la Fondation des logements à caractères sociaux

La quarantaine venue, ce Thônésien de naissance a souhaité participer à la vie politique de sa commune.

Elu conseiller municipal en 1979, président du Conseil municipal 1981-1982 (élu à l'unanimité), membre des commissions des finances, des sports et des travaux, cet homme dynamique connaît parfaitement les besoins de la commune.

Roger SCHORER

VOTEZ SCHORER VOTEZ SCHORER

1/3 = 2/3

OU L'ARITHMÉTIQUE RADICALE À THÔNEX

Lors des récentes élections du Conseil municipal de Thônex, le Parti libéral a obtenu 6 sièges (+1) enregistrant ainsi une nouvelle progression grâce à la politique cohérente et réaliste qu'il a toujours menée et à l'appui de ses électeurs qu'il tient à remercier. Il n'en a pas été de même pour le Parti radical qui enregistre un nouveau recul et ne compte plus que 8 représentants (—1), soit légèrement plus du tiers alors qu'il détenait la majorité des sièges en 1963.

A la veille de l'élection du Conseil administratif (pouvoir exécutif), on aurait pu s'attendre à ce que le Parti radical, qui détient 2 des 3 postes de conseillers administratifs (⅔), tire la conclusion du verdict populaire et limite ses ambitions à un seul siège afin de respecter l'équilibre des forces politiques de notre commune. Or, contre toute logique, les radicaux, ou certains des leurs, n'ont rien voulu entendre et présentent à nouveau deux candidats, dont un est un novice dans les affaires communales. Ils n'ont par ailleurs pas daigné engager de dialogue avec notre parti.

Ce siège de conseiller administratif, les libéraux sont toutefois fermement décidés à le conquérir avec l'appui de la population thônésienne; ils y ont droit, comme les démocrates-chrétiens ont droit à leur représentant. C'est pourquoi le Parti libéral présente à votre suffrage la candidature de

Roger SCHORER

un Thônésien de longue date, qui connaît sa commune et est connu de ses habitants.

Pour assurer la réussite de notre candidat, nous avons besoin de la mobilisation complète de nos membres, de nos sympathisants, des communiers qui, en citoyens responsables, sont soucieux d'une juste répartition des charges.

ALLEZ TOUS VOTER
VOTEZ LIBÉRAL
VOTEZ ROGER SCHORER

Association libérale
de Thônex

P.-S. — Le Parti démocrate-chrétien, partisan comme nous de la formule 1 + 1 + 1, va aussi seul à la lutte.

VOTEZ SCHORER

Heures d'ouverture du scrutin:

Vendredi 22 avril
de 18 h. à 21 h.

Samedi 23 avril
de 16 h. à 19 h.

Dimanche 24 avril
de 10 h. à 12 h.

THÔNEX I : Ecole Marcelly
THÔNEX II: Salle communale
(à côté de la nouvelle mairie)

LIBÉRAUX!
ALLEZ VOTER

Compte tenu des circonstances — 4 candidats pour 3 sièges et 3 partis de force sensiblement égale — le résultat du scrutin sera très serré. Il se jouera à quelques voix. Votre voix sera donc déterminante, c'est pourquoi il est indispensable que TOUS les libéraux et leurs sympathisants aillent voter et votent

ROGER SCHORER

soit en prenant la liste libérale, soit en ajoutant le nom de Schorer sur votre liste ou sur la liste officielle.